# MÉMOIRES CONSULAIRES

CCI FRANCE

AAP

MARS 2013
n°41

*" Plus vous regardez loin dans le passé, plus vous verrez loin dans l'avenir "*
*Winston Churchill*

## FRANCE - ALLEMAGNE
## 1963-2013 :
## 50 ANS D'ÉPREUVE ET DE COMPLICITÉ.

© AFP

REVUE D'HISTOIRE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE FRANCE
Publiée par l'Association des Anciens Présidents de CCI

# LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND
## UNION HEUREUSE OU MARIAGE FORCÉ ?
## Le regard de la Fondation Schuman

Par **Inga Groth**, Responsable des relations franco-allemandes et **Pascale Joannin**, Directrice générale de la Fondation Robert Schuman

La France et l'Allemagne ont célébré le 22 janvier 2013 à Berlin le cinquantenaire du Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 par le président Charles de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer. Ce traité a scellé la réconciliation franco-allemande, commencée en réalité peu après la Deuxième Guerre mondiale sur la base sur la vision d'une Europe unie et l'amitié franco-allemande, vision inscrite dans la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman.

Le 22 janvier 2013, les gouvernements français et allemand se sont réunis en conseil des ministres à la chancellerie à Berlin et les membres du Bundestag, de l'Assemblée nationale, du Bundesrat et du Sénat ont débattu au Reichstag. Nulle part ailleurs dans le monde un tel binôme d'Etats ne dispose de structures bilatérales aussi denses et variées, même si les différences de culture politique entre les deux pays restent nombreuses. Comme le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, l'expliquait récemment : « L'étroite coopération entre les deux pays » ne fut « jamais une évidence, mais a toujours dû être retravaillée par les responsables politiques des deux côtés du Rhin ».

Le Traité de l'Elysée – visionnaire à son époque – est toujours valable. Il prévoit des rencontres régulières entre autorités responsables des deux pays dans trois domaines : les affaires étrangères, la défense, l'éducation et la jeunesse. Sur la base de ces rencontres régulières et des échanges multiples, les liens entre les deux rives du Rhin sont dorénavant indissociables. En revanche, comme dans chaque couple de longue date, il y a des hauts et des bas. Actuellement, la relation franco-allemande semble connaître des heures difficiles, liées aux approches différentes de la crise économique ou à l'absence d'un véritable partenariat militaire.

> « L'ÉTROITE COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS NE FUT JAMAIS UNE ÉVIDENCE, MAIS A TOUJOURS DÛ ÊTRE RETRAVAILLÉE PAR LES RESPONSABLES POLITIQUES DES DEUX CÔTÉS DU RHIN.

La crise économique et financière est aussi le moment pour le couple franco-allemand, comme pour l'Union européenne dans son ensemble, de faire face aux négligences passées et de travailler plus étroitement pour trouver une issue à la crise. Car sur

la crise de l'euro, Paris et Berlin se sont affrontés sur quasiment tous les dossiers, mais ils sont finalement parvenus à des compromis, comme celui de décembre 2012 sur la supervision unique des banques de la zone euro, première étape en vue de la mise en place d'une union bancaire européenne. La crise économique a augmenté la pression sur les deux pays de coopérer davantage et de décider plus vite que d'habitude car ils restent le moteur de l'Europe. La bonne entente entre la France et l'Allemagne est incontournable : il n'y a en effet pas de décision européenne si l'Allemagne et la France n'y sont pas, ensemble, parties prenantes. Les deux pays représentent un tiers de la population européenne et presque la moitié de sa richesse – il n'y a pas et

**Robert Schuman en 10 dates**

- **29 juin 1886**
Naissance de Robert Schuman au Luxembourg
- **1912**
Inscription au Barreau d'Alsace-Lorraine - Avocat à METZ
- **1915 - 1962**
Élu député de THIONVILLE (Moselle)
- **Juin - novembre 1946**
Ministre des Finances
- **Novembre 1947 - Juillet 1948**
Président du Conseil
- **Juillet 1948 - décembre 1952**
Ministre des Affaires Étrangères
- **9 mai 1950**
Déclaration de Robert Schuman posant les fondements de l'Europe
- **1955 - 1961**
Ministre de la Justice, garde des Sceaux (de février à décembre 1955).
Président du mouvement Européen (1955 à 1961)
- **1958 - 1960**
Président du Parlement européen
Discours de Robert Schuman le 19 mars 1958
A la fin de son mandat, le Parlement européen lui décerne le titre de « Père de l'Europe »
- **4 Septembre 1963**
Mort de Robert Schuman

> « ON ATTEND BEAUCOUP DU COUPLE FRANCO-ALLEMAND ET LE TRAITÉ DE L'ELYSÉE PERMET ENCORE BEAUCOUP DE DÉVELOPPEMENTS.

il n'y aura pas de substitut au couple franco-allemand et à son rôle comme moteur de l'intégration européenne.

Personne ne peut nier que le Traité de l'Elysée n'a pas abouti à un vrai partenariat militaire entre la France et l'Allemagne – les déceptions et irritations concernant la Libye et le Mali, par exemple, ont poussé la France vers le Royaume-Uni, un partenaire plus fiable dans le domaine de la sécurité et de la défense, mais dans le même temps un partenaire qui remet actuellement en cause sa place au sein de l'Union européenne. La France et l'Allemagne doivent gérer les déséquilibres entre leurs économies et entre leurs activités militaires et, à la fois, ils doivent jouer leur rôle de moteur de l'Europe pour achever l'union monétaire et budgétaire et pour renforcer l'intégration européenne. On attend beaucoup du couple franco-allemand et le traité de l'Elysée permet encore beaucoup de développements.

> « LA JEUNESSE REPRÉSENTE L'AVENIR DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE. ELLE FORME LA PRIORITÉ DE NOS RELATIONS.

Dans la « déclaration de Berlin » du 22 janvier 2013, la France et l'Allemagne s'engage entre autres pour une coopération renforcée des deux parlements et pour la poursuite des échanges issus de la société civile afin de prolonger le rapprochement engagé par les générations précédentes. En ce qui concerne les échanges de jeunes, le traité de l'Elysée a entraîné la création de l'office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), qui va célébrer ses 50 ans cet été avec un bilan extraordinaire. Chaque année, près de 200 000 bénéficiaires des deux pays, issus de tous les horizons, participent aux programmes sportifs, linguistiques, culturels ou professionnels. « La jeunesse représente l'avenir de l'amitié franco-allemande. Elle forme la priorité de nos relations » comme le rappelle la déclaration de Berlin.

D'après les sondages récents - dont l'enquête « La France, l'Allemagne et vous ? » initiée par Arte, Radio France, Deutschlandradio et ARD, à laquelle la Fondation Robert Schuman s'est associée -, la plupart des participants en France comme en Allemagne pensent que ce sont les échanges culturels qui symbolisent le mieux la relation franco-allemande. Vive Arte, le cinéma et la littérature ! En plus, d'après le même sondage, le couple franco-allemand reste irremplaçable. Tant les Français que les Allemands nomment leur voisin d'outre-Rhin comme le pays avec lequel ils partagent le plus d'affinités dans l'Union européenne.

50 ans après la signature du traité de l'Elysée et après l'achèvement définitif de la réconciliation entre la France et l'Allemagne, nous sommes obligés d'inventer de nouveaux fondements pour la relation franco-allemande, particulièrement au sein de nos sociétés civiles – Laissons-nous séduire par des nouvelles possibilités et ouvrons de nouvelles portes !

> « LAISSONS-NOUS SÉDUIRE PAR DES NOUVELLES POSSIBILITÉS ET OUVRONS DE NOUVELLES PORTES !

FONDATION ROBERT SCHUMAN
Fondation Schuman
29 bd Raspail
75007
01 53 63 83 00
Contact : info@robert-schuman.eu